

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 20 JUIN 2014**  
**Extrait du Registre des Délibérations**

Le vingt juin deux mil quatorze à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Luc GARNIER, Maire.

Etaient présents :

Mesdames et messieurs MOULIN-PERRODIN-LELIEVRE-CHEVALIER-POTHIER-PLANTEGENEST-HARIVEL-DESCHAMPS-HERON-LEROUX-DUTILLEUX-RENAUD-HENRY-FREYERMOUTH.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Madame LELIEVRE

Monsieur CARPENTIER qui donne pouvoir à monsieur GARNIER

Monsieur LECAUCHOIS qui donne pouvoir à Madame PERRODIN

Monsieur MARIE qui donne pouvoir à Monsieur MOULIN

Secrétaire de séance : Madame LEROUX

A la demande de Monsieur le Maire, une minute de silence est observée en mémoire de Monsieur Daniel LELIEVRE décédé le 16 juin 2014, conseiller municipal de Bavent de 1971 à 1989 et assurant les fonctions de 2<sup>ème</sup> adjoint durant l'année 1982.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de bien vouloir délibérer sur trois questions non inscrites à l'ordre du jour, à savoir :

- La désignation de délégués titulaires et suppléants pour la commission intercommunale des impôts directs devant siéger à CABALOR
- Le rapprochement intercoms
- Une décision modificative au budget primitif 2014 en section de fonctionnement

Le conseil municipal décide d'examiner en fin de séance les dites questions qui seront présentées par Monsieur GARNIER.

Pour : 19      Contre : 0      Abstention : 0

**APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU 27 MAI 2014**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**ELECTIONS SENATORIALES DU 28 SEPTEMBRE 2014**  
**- Désignation des délégués du Conseil Municipal**

*Copie du PV*

## **ACHAT D'UN SYSTEME DE RELEVAGE DES FILETS DE FOOTBALL POUR L'EXTERIEUR**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que ce dossier suivi par Monsieur CARPENTIER est reporté à une séance ultérieure, car incomplet : les entreprises sollicitées n'ayant pas transmis leurs propositions au jour de la réunion.

## **N°1/2014-20/06 : COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée du courrier de Monsieur PAZ, Président de la communauté de communes CABALOR pour la désignation de deux délégués titulaires et deux délégués suppléants représentant la commune afin de siéger au sein de la commission intercommunale des impôts directs.

Il est rappelé qu'un des membres doit être domicilié en dehors de la communauté de communes tout en étant contribuable sur la commune.

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne :

- En qualité de titulaire

1. Madame Florence RENAUD, domiciliée à Bavent 12 rue de Geiselbach
2. Madame Annie LELIEVRE, domiciliée à Bavent 2 Chemin de la Haie de Saules

- En qualité de suppléant

1. Madame Catherine BRIOIS, domiciliée à Varaville 14390 7 chemin dit « d'en Bas »
2. Monsieur Stéphane AUDE, domicilié à Bavent 9 rue de Geiselbach

Vote : 18    Contre : 0    Abstention : 0

## **RAPPROCHEMENT INTERCOMS**

Après discussion et à la demande de l'ensemble du conseil, considérant l'importance de ce dossier, cette question est reportée à une séance ultérieure afin de leur permettre de l'étudier.

## **N°2/2014-20/06 : BUDGET PRIMITIF 2014 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

### **- Décision modificative n°2 virement de crédits**

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,  
Vu la décision du conseil municipal en date du 27 mai 2014 concernant la participation des frais relatifs à l'organisation des cérémonies du 70<sup>ème</sup> Anniversaire du Débarquement,  
Considérant que la dépense doit faire l'objet d'une imputation en section de fonctionnement à l'article 6574 « Subvention fonctionnement personnes de droit privé » et non à l'article 6532 « Fêtes et cérémonies » initialement prévu,

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal autorise le transfert de crédits d'un montant de 3 582.00€ en section de fonctionnement de l'article 6232 « Fêtes et Cérémonies » à l'article 6574 « Subvention de fonctionnement personnes de droit privé » comme ci-dessus :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6232 Fêtes et cérémonies	3 582.00€	
<b>Total D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>3 582.00€</b>	
D 6574 Subv. Fonc. Person. Droit privé		3 582.00€
<b>Total D 65 : Autres charges gestion courante</b>		<b>3 582.00€</b>

Dit que l'Annexe Titre IV B1.7 du budget primitif 2014 sera modifiée en ce sens qu'il convient de rajouter l'Association « Libération de Sannerville » dotée d'une subvention d'un montant de 3 582.00€

Pour : 18      Contre : 0      Abstention : 0

Fin de la séance à 21h50

Le Maire,

Le Maire Délégué,

Le Secrétaire et les Membres du Conseil Municipal,

Compte rendu affiché le : 30 juin 2014 Visa de la Préfecture : ..... 2014
--

